

La Feuille



Collectif de citoyen.ne.s, de membres d'associations et de partis politiques

Europe Ecologie les Verts, Génération.s, La France Insoumise, Parti Communiste Français, Parti Radical de Gauche, Parti Socialiste



Notre projet municipal en 2020, avait comme objectif de promouvoir la pleine association des Antonien.ne.s à sa mise en œuvre, pour qu'il contribue activement à l'intérêt général et au renforcement de la cohésion des habitant.e.s, et non à des intérêts particuliers; en 2023, dans l'opposition nous gardons cet objectif.

Nous cherchons toujours à mettre en place des outils pour faire vivre la démocratie à l'échelle d'Antony. Pour faire en sorte que ce ne soit pas ressenti comme une perte de temps, ni côté citoyens qui se savent non écoutés, ni côté élus de la majorité qui sont trop souvent sûrs de tout mieux savoir que le citoyen supposé incompetent.

Notre action, outre d'obtenir le soutien des électeurs, vise à impliquer, et rendre responsables (au bon sens du terme) tous les habitants, de la transformation d'Antony vers une ville durable, transparente, juste, solidaire, pour tous les Antonien.ne.s, sans distinction de revenu, d'âge, de genre, d'origine et de nationalité.

Dans l'opposition, ce projet nous sert de boussole pour mieux défendre les intérêts des Antonien.ne.s.

Sylviane ASCHEHOUG

Dessine-moi une démocratie

La démocratie c'est : assurer une égalité effective entre les citoyens des différents quartiers (or le déséquilibre entre les quartiers du sud et le centre-ville s'aggrave), être proactif pour l'égalité entre femmes et hommes, et dans la lutte contre les discriminations (par exemple faciliter l'accès aux droits les plus élémentaires pour les Roms), et a minima écouter les citoyens voire leur donner la parole.

Pour ses projets la mairie réfléchit en vase clos, sauf lorsque les associations et nous-mêmes nous emparons vigoureusement du sujet. Les concertations sont trop souvent construites sur leur base restreinte, sans ouverture à tous les possibles.

Au final, après avoir écouté les associations et les citoyens, elle propose son projet, qu'elle présente comme issu de la concertation. Mais personne n'y retrouve ses propositions initiales... Quelque part, c'est le greenwashing de la concertation...

La co-construction est une méthode participative, qui prend réellement en compte les avis des citoyen.ne.s et associations locales : elles sont associées dès le début du projet et participent pleinement à sa mise en place.

C'est ça notre vision de la démocratie locale !

Stéphanie GALLE

Coûteuses vacances

Défendre le service public passe aussi par un statut attractif pour les agents : les nombreux postes vacants se traduisent par des retards sur les projets, des places en crèche fermées, des cars scolaires sans chauffeur... Loin de regretter comme le fait le maire, les revalorisations salariales enfin obtenues, nous soutenons l'indexation des salaires sur l'inflation. Au gouvernement de budgéter les compensations nécessaires pour les collectivités.

JO à la belle étoile

Les étudiants des résidences universitaires d'Antony, expulsés de leur logement pendant les JO ? C'est ce qui leur a été annoncé par le CROUS. Le gouvernement veut réquisitionner ces logements pour les personnels mobilisés lors des Jeux. Où seront relogés les étudiants qui en auront besoin ? On comprend leur inquiétude. La ville doit s'en préoccuper dès maintenant.

Un centre peut en cacher un autre

La santé ne relève pas d'une compétence obligatoire de la commune (à quelques exceptions près) mais un maire peut faire beaucoup.

Dans son bilan de mi-mandat J.Y. Sénant vante sa bonne gestion de la crise COVID. De fait, il faut reconnaître qu'il a su agir de manière globalement satisfaisante dans une période de grande incertitude, notamment en ce qui concerne la mise en place du centre de vaccination.

Par contre, lorsqu'il met en avant l'ouverture d'une maison médicale rue de l'Abbaye, il oublie de préciser sa difficulté à attirer de nouveaux médecins et l'absence de garantie quant au maintien dans la durée de ces médecins en secteur 1. Et surtout cette ouverture dans le centre-ville, déjà bien pourvu, cache une autre réalité dont il se garde bien de parler : le centre médical de la Croix-Rouge, situé au Noyer-Doré, dont l'activité est de plus en plus réduite

Menu sauce Sénant

Plutôt que de rejoindre le projet ambitieux de cuisine locale de nos 4 voisines (Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses, Montrouge, Sceaux), le nouveau contrat de restauration scolaire est confié une fois encore à un mastodonte du secteur : le britannique Compass Group. Ce groupe participe à la pression des grandes centrales d'achat sur la filière agricole, par le système des marges arrières. De plus, Antony refuse de mettre en place l'alternative végétarienne réclamée par de nombreux parents. Pas de place à la cantine pour les enjeux climatiques et sanitaires !

et dont l'avenir reste très incertain.

Notre proposition d'ouvrir un centre municipal de santé est donc plus que jamais d'actualité afin de garantir l'accès au soin pour toutes et tous !

Le social : Là où il y a du flou, il y a un loup

Dans le bilan de mi-mandat du maire le « social » est un aspect peu développé et peu précis. Serait-ce parce que cette question est peu prise en compte ?

Participant en tant qu'élue au Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS), je pense que le principal reproche qu'on peut lui adresser c'est d'être trop peu centré sur sa mission principale c'est à dire l'aide aux personnes les plus en difficultés. Au lieu de mener des actions dont la visée semble parfois surtout électoraliste, il faudrait d'abord et avant tout aller à la rencontre de ceux qui en ont le plus besoin !

Isabelle REMY-LARGEAU

Si l'économie de 800 000 €/an réalisée sur le contrat précédent n'a jamais été répercutée sur la facture des parents, la hausse du nouveau contrat l'est bel et bien : tous les tarifs au taux d'effort prennent 10 % !

La promesse électoraliste de centres de loisirs à la demi-journée le mercredi a vu une réalisation à minima : un seul centre concerné et sans possibilité de cantine ! Dernier point de tension : une réforme des modalités des Centres Municipaux de Loisirs qui met à mal l'organisation des familles.

Nous réclamons une commission élargie sur l'organisation et la tarification des services périscolaires.

David MAUGER

Un mystère qui s'éclaire reste un mystère

Début 2023, la dalle du marché face à la D920 est vidée de ses marchands ; il faut faire de la place, c'est urgent, la nouvelle entrée-sortie du parking souterrain est prévue, un vaste chantier se met en place. Et puis, pendant plusieurs semaines, plus rien ; comme moi, vous avez certainement constaté que de vastes canalisations souterraines ont été mises à jour, puis calmé plat. On s'étonne, surtout que début juin, tout est refermé, et la dalle est propre. Alors, quelle sera la suite de cette situation ubuesque ? Questionnée par les élus, alors que nous écrivons ces lignes, la mairie nous informe de la rupture de contrat avec une entreprise et d'un nouvel appel d'offre. Les travaux devraient reprendre dans 2 mois (suspension pendant les fêtes de fin d'année), et finir un jour peut-être !

Janet BORG

Discrète victoire

Le 01/07/2021, alors que nous l'interrogeons sur ses frais et indemnités, le maire s'était braqué, levant brusquement la séance. Nous constatons qu'il s'est rangé à notre avis. Après avoir corrigé sa déclaration lacunaire à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique, il a avoué, au dernier conseil, avoir renoncé, depuis 2 ans ! aux 800 €/mois de frais de représentation que nous dénoncions.

Si vous aimez cette publication, aidez-nous à poursuivre la route en demandant à recevoir les prochains numéros par mail à lafeuille@antonyterrecitoyenne.org, en soutenant financièrement par un chèque à : association de soutien à Antony Terre citoyenne – JC Houver - 11, avenue de la division Leclerc - 92160 Antony
Ou en nous signalant les sujets que vous aimeriez voir abordés dans nos colonnes. D'avance, merci.

**Vous aimez
La Feuille ?
On continue...**

Bilan urbanisme : zéro pointé

Dans son bilan de mi-mandat, le maire vante ses choix en matière d'urbanisme : place du marché, nouveau théâtre, quartier Jean Zay. Autant d'exemples malheureux en matière écologique, où le minéral l'emporte systématiquement et le végétal est cantonné dans des bacs ou des espaces trop étriqués pour contrer l'effet d'îlot de chaleur urbain.

La ville saucissonne son projet de « pacification de l'hypercentre ». D'abord avec la création d'un nouvel accès au parking sous-terrain du marché - jamais débattu ! Ensuite avec deux consultations imminentes. La première cet été sur la reconfiguration de la rue Mounié, la seconde sur le plan de circulation du centre-ville. Après avoir envisagé une rue Mounié hybride (double sens de circulation jusqu'au Monoprix puis 2^e moitié piétonne, le projet actuel prévoit une zone de rencontre sur toute

la longueur, où les voitures et les 2 roues sont tolérées sur une voie centrale, avec vitesse réduite.

La ville refuse de proposer une réunion publique pour présenter ses projets. Elle n'est donc pas jalouse du beau succès remporté par notre réunion du 17 avril, première d'une série sur l'urbanisme à Antony !

Son grand projet est Antonympole. Avec l'arrivée en 2027 de la ligne 18 du Grand Paris Express, J.Y Sénant veut convertir cette zone d'activité en un quartier mixte avec 3 900 logements. Mais l'Autorité environnementale n'est pour le moment pas convaincue de ce projet situé sur un secteur identifié comme un « Point noir environnemental » régional. Pour ne rien arranger, le coût de l'enfouissement des lignes à haute tension est passé de 21 à 54 M€ !

David MAUGER

Histoire d'eau

Antony a été soumis à plusieurs reprises à des inondations (la dernière en juin 2018). Le bouleversement climatique va rendre ces épisodes encore plus fréquents. La prévention des inondations passe par la désimperméabilisation des sols, réduit le ruissellement des eaux de pluie. À force d'en parler depuis 2020, nous sommes en passe de convaincre les acteurs publics de la nécessité de rendre possible l'infiltration des eaux pluviales dans l'espace urbain. À la réunion sur l'aménagement de l'avenue Pajeaud nos remarques à ce sujet ont été accueillies favorablement par le département.

Les habitants doivent être protégés lorsqu'un épisode inattendu se présente pour en limiter les conséquences. Cela implique que des pluies exceptionnelles puissent être temporairement contenues dans des bassins de rétention avant d'être rendues aux réseaux dans un deuxième temps : celui en cours de construction en face du conservatoire arrive enfin, celui du Moulin-de-Berny

que nous demandons depuis longtemps va pouvoir se faire grâce au département du Val-de-Marne, de la Métropole du Grand-Paris, de l'Agence de bassin Seine-Normandie, de la ville de Fresnes mais sans l'aide de la ville d'Antony ni du département des Hauts-de-Seine !

Il faut aussi envisager la possibilité que ces mesures ne soient pas assez efficaces et que des inondations réelles surviennent encore. Antony, comme toutes les communes des Hauts-de-Seine, exposée au risque d'inondation, doit avoir un plan communal de sauvegarde, document décrivant notamment les procédures réflexes à appliquer en cas de sinistre majeur de toute nature. Nos prédécesseurs au Conseil municipal l'ont demandé sans succès. Bruno Edouard est intervenu en ce sens afin que la ville ait enfin un plan communal de sauvegarde. Il devrait être soumis à l'approbation du maire cette année.

Anne RAMBAUT

Ça patauge à Antony

Cet été, la piscine Lionel Terray sera fermée, dommage pour les habitants du Noyer-Doré. Pas de plongée non plus dans la fosse, sous peine de grosses bosses. Les canards suicidaires (3 sont morts l'an dernier) barbotent sur l'étang du Parc Heller, mais les grenouilles d'hier ne font plus trempette à la Grenouillère, fermée depuis 2021. Le projet départemental prestigieux de complexe aquatique (dont Jean Yves Sénant est conseiller départemental) est embourbé face au coût de réalisation.

On attend le montant final du devis... et la date de réouverture. Par ces chaleurs estivales, on regrette notre populaire Grenouillère, son bassin olympique et son plongeur de 5 mètres.

L'été sera chaud !

Ce n'est une surprise pour personne : cet été va être chaud, très chaud. La ville d'Antony s'y est-elle préparée ?

Malheureusement non. Dans quels lieux publics se réfugier ? Beaucoup seront fermés.

Dans quelle forêt urbaine se reposer ? Aucune n'a été plantée.

À quelles fontaines se désaltérer ?

Celles prévues au budget participatif n'ont pas été réalisées...

Antony sans loi ni toit

La crise du logement s'aggrave en Île de France. Pour faire le point, les élus ATC ont déclenché une mission d'information sur le logement.

Plus de 2 000 antonien.ne.s sont en liste d'attente, pour 200 attributions par an. Antony manque aussi de logement intermédiaire. Après 3 mandats de l'équipe Sénant, la ville n'atteint toujours pas le minimum légal de 25% de logements sociaux, imposé par la loi SRU en 2000. Et pour cause, sa politique a consisté à favoriser le logement privé haut de gamme pour assurer sa réélection. À Jean Zay à peine 10% de logements sociaux familiaux sont prévus. Le maire a promis d'atteindre le seuil minimum en 2026 seulement. Il s'est vu dernièrement imposer par la préfecture un quota de 30% de logements sociaux dans les programmes de plus de 2000 m², mais négocie avec les promoteurs pour contourner cette obligation. Deuxième urgence, écologique et sociale : la rénovation thermique.

C'est une obligation pour les passoires thermiques du parc social (classées E,F,G) . Le maire s'est engagé à achever ces rénovations en 2026 mais la programmation des opérations reste floue. En 3 ans, la ville a investi bien davantage pour refaire la place du marché. Et il faut accélérer très fortement le rythme des rénovations du parc privé.

Nous demandons la construction de 30 % de logement sociaux dès 1 000 m² de surface, l'encadrement des loyers pour limiter les hausses, un permis de louer pour lutter contre les locations indécentes. Pour faciliter l'accession au logement, il faut développer le Bail Réel Solidaire (le terrain reste propriété d'un organisme de foncier solidaire , seuls les logements sont vendus, à prix réduit). Et il faut plus de démocratie dans la gestion de Haut-de-Bièvre Habitat avec des droits accrus pour les représentants des locataires dans les instances.

Irène HUARD

Les élus d'Antony Terre Citoyenne au conseil municipal



01 84 19 69 33

Retrouvez-nous au conseil municipal du 29 juin 2023 à 20H (en replay) sur le site de la ville ou à l'Hôtel de ville, puis les 28/9/23 et 7/12/23

elus@antonyterrecitoyenne.org
 david.mauger@antonyterrecitoyenne.org
 irene.huard@antonyterrecitoyenne.org
 isabelle.remy-largeau@antonyterrecitoyenne.org
 bruno.edouard@antonyterrecitoyenne.org



<https://www.facebook.com/Antonyterrecitoyenne>

Ont contribué à ce numéro : Anne Rambaut, David Mauger, Irène Huard, Isabelle Rémy-Largeau, Janet Borg, Stéphanie Gallé, Sylviane Aschehoug

Service minimum

La liste des bureaux de poste fermés s'allonge : Après Jean Zay, et La Fontaine en 2016 , la Poste Briand a fermé fin 2021. Antony Terre Citoyenne s'est mobilisé contre cette fermeture, en organisant pétition et rassemblement, face à un maire qui considère que la disparition des bureaux va dans le sens de l'histoire. Il se satisfait de leur remplacement par de simples relais postes chez les commerçants.

La vigilance s'impose désormais pour Pajeaud. À Antony, les services publics ferment les uns après les autres. Avec pour seul recours le PIMMs (Point Info Médiation Multiservices), « un guichet de service au public », qui n'assure pas un service équivalent. Les démarches en ligne alimentent la fracture numérique et le non recours au droit, et accroissent les inégalités. Se défausser sur les associations présente aussi des risques : ainsi la ville a dû reprendre les activités de Sport Loisir Antony, en difficulté pour les continuer.

Irène HUARD

GCUM *

Cri de ralliement des cyclistes, vent debout contre cette ville faite pour les voitures. Les pistes cyclables doivent être aménagées et respectées. Il n'y a pas de concertation entre les différents modes de transport. Soulignons les trottoirs encombrés, rendant très compliquée la circulation des piétons, avec ou sans poussettes, handicapés ou pas, soulignons les bus desservant mal certains quartiers, en particulier le soir et les week-ends, aux rythmes rendant impossible leur emploi régulier, soulignons le manque de co-construction dans une ville qui doit urgemment s'adapter aux modes de transport alternatifs à l'automobile.

Janet BORG

* Garé Comme Une M....

Site d'Antony Terre Citoyenne : www.antonyterrecitoyenne.org